



MINEUR de moins de 15 ans

Insultes, Menaces et Agressions dans la même journée...



FO Justice CP Perpignan revient sur les faits. Ce jour, le mercredi (jour des enfants) 05 octobre 2022, **plusieurs collègues ont essayé la fougue d'un énergumène juvénile.**

Dans la matinée, ce très jeune mineur a insulté et menacé une surveillante du secteur. Vers 17h15, au niveau du rond point, ce même jouvenceau, après avoir refusé d'obtempérer aux injonctions d'un surveillant, n'a pas trouvé mieux que d'insulter à nouveau le personnel. La fougue de cet énergumène juvénile ne s'est pas arrêtée là, bien au contraire puisque, **l'incident est monté de niveau lorsque le mineur a porté des coups de poings en direction du collègue.**

Des renforts présents sur les lieux se sont employés à maîtriser l'**AGRESSEUR IMMATURE !!!**

Pour **FO Justice CP Perpignan**, des mineurs de moins de 15 ans n'ont pas leur place en Quartier Mineur. Ce secteur implanté dans la bâtisse de la Maison d'Arrêt des Hommes n'est absolument pas adapté. Des Établissements Pour Mineurs (EPM) sont censés accueillir tous types de jeunes délinquants. Leurs hébergements sectorisés et cloisonnés sont plus appropriés.

FO Justice CP Perpignan demande expressément le transfert de ce délinquant juvénile sur un EPM.

FO Justice CP Perpignan alerte les directions locale et interrégionale : « *devant la jeunesse de ce détenu, nous sommes limités dans nos actions d'isolement sécuritaire. Il est passé à l'acte en toute impunité, il y repassera. Si vous ne faites rien très rapidement alors vous conditionnez le fait de mettre vos personnels en danger ainsi que ce jeune agité.* »

Le bureau le 05/10/2022

